



Conseil d'administration Séance du 7 avril 2017

Délibération n°17-2017 Tarifs « inscriptions Enseignement supérieur et classe préparatoire » 2017-2020

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;

Dans la perspective des trois prochaines rentrées académique 2017/2020, il convient de fixer les droits d'inscription de l'enseignement supérieur sur les deux sites de l'établissement.

A cet effet, il est proposé d'augmenter progressivement les frais d'inscription de la manière suivante :

Enseignement supérieur (tarifs annuels)	Tarifs	Proposition	Proposition	Proposition
	2016/2017	tarifs 2017/2018	tarifs 2018/2019	tarifs 2019/2020
Etudiants	360 €	420 €	470 €	520 €
Etudiants boursiers	300 €	320 €	340 €	360 €
Elèves Classe publique préparatoire	600 €	620 €	640 €	660 €
Frais de dossier d'inscription au concours d'entrée (non remboursable)	20 €	20 €	20 €	20 €

DELIBERATION

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Approuve les frais d'inscription pour les années 2017 à 2020 ;

Autorise le président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,



Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 25
Présents : 15
Votants : 19
Vote : à l'unanimité des voix